

## Analyse d'impact du COVID-19

### - Sur l'activité :

Nous avons immédiatement pris conscience de la gravité de la situation et avons mis en place des mesures rapides pour assurer la continuité du service rendu à nos adhérents et aux professionnels de santé.

Nous avons privilégié le télétravail puisque notre organisation le permettait. Cependant, afin de traiter le courrier arrivé, le personnel de la mutuelle se mobilise au bureau 2 fois par semaine à tour de rôle. Une communication concernant la fermeture du standard téléphonique à destination de nos adhérents et professionnels de santé a été faite via notre site internet.

Nous n'avons jamais envisagé le travail partiel car il n'est pas applicable à notre métier et surtout dans de telle circonstance.

Nos administrateurs ont été informés de cette situation en premier lieu, suivi d'une communication aux adhérents via notre site internet. <http://www.mutuelle-eiffage-energie.fr/> Nos partenaires informatiques assurent la continuité et la maintenance du service sans aucun impact sur notre travail quotidien.

Nos conseils à La Banque Postale assurent également la continuité des services (Conseils et flux financiers). En effet, l'Etat semble vouloir soutenir et protéger le secteur bancaire dont La Banque Postale et du BTP dont Eiffage au risque de défaillance.

La validation des états réglementaires et leurs dépôts sur le portail OneGate (QRTs trimestriels et annuels, ENS, Rapports RSR) ont été effectués. Le rapport SFCR 2019 est publié sur notre site internet.

### - Sur l'actif :

Placements : perte relative suite à la chute actuelle des marchés financiers compte tenu de la nature de nos investissements.

- Le risque porterait essentiellement sur notre investissement de **0,25M€** en fond commun de placement (ALCIS CAPI) représentant **2,1%** du portefeuille global de la mutuelle et sur nos produits structurés à capital garanti qui représentent à peine **8%**. Soit une exposition à risque pour **10%** de nos avoirs. Risque diminué compte tenu d'une conservation à long terme de ces produits (minimum 5 ans).
- Les SCPI, qui représentent **18%** de notre portefeuille total, sont peu concernées par l'effondrement des marchés. Ces produits sont également destinés à être conservés sur une longue durée (minimum 10 ans).
- Nos autres placements ne sont pas exposés aux risques de marché. Cela concerne le Compte sur livret de La Banque Postale avec **8M€** dont le taux était déjà relativement très bas avant la crise (0,5% l'an), le placement de **0,5M€** dans le compte courant Eiffage Energie Systèmes dont la rémunération était déjà nulle (depuis maintenant plus de 5 ans) et le dépôt chez Agrume (VYV Partenariat) dont le montant n'est pas significatif (**0,04M€**). Il n'y a donc pas d'inquiétude à avoir compte tenu du volume de nos réserves (**12M€**) et de la composition de nos avoirs.

La solidité financière de notre organisme ne sera pas remise en cause ces prochains mois voir ces prochaines années selon nos analyses.

### - Sur le passif :

Globalement, nous nous attendons à une diminution de nos dépenses de prestations liées aux effets du confinement.

- Baisse au niveau des postes suivants : Le dentaire (prothèses, orthodontie), l'orthopédie, l'optique, certains auxiliaires médicaux (kiné, orthoptiste, ...), ostéopathie, psychologie...
- Hausse probablement sur d'autres poste tel que : La pharmacie, les honoraires médicaux (consultations médicales) et l'hospitalisation (chirurgie, forfait journalier, ...).  
Concentration des efforts de santé vers les hôpitaux pour l'éradication du virus.

- **Sur le ratio S/P :**  
Amélioration du rapport pour les raisons évoquées ci-dessus.
  - **Sur les effectifs :**
    - Baisse limitée du nombre de décès lié au COVID-19.
    - L'activité partielle que touche de plein fouet l'activité du secteur du bâtiment n'aura aucun impact sur nos effectifs adhérents en activité.
- Il n'y aura pas également de conséquences du chômage partiel sur les cotisations prélevées sur bulletins de paie des salariés adhérents à la mutuelle.

Notre mutuelle suit au jour le jour l'actualité liée au COVID-19 et n'envisage pas à court terme de changer sa politique générale suite à cette crise.

### Analyse de l'impact financier

Un repli des marchés financiers a pu être observé depuis le début de l'épidémie de COVID-19. Nous avons donc effectué un test de sensibilité afin de tester la solvabilité de la Mutuelle Santé Eiffage Energie.

Les observations suivantes ont été faites sur les marchés depuis le début de l'épidémie :

- Une chute de la valorisation des actions de 40% ;
- Une chute de la valorisation des obligations de 20%.

Nous avons appliqué ces baisses aux actifs de la Mutuelle vu au 31 décembre 2019.

Les résultats sont les suivants :

	Etats réglementaires	Scénario choc COVID-19	Ecart
Fonds Propres	10 649 k€	10 414 k€	-236 k€
SCR	2 673 k€	2 657 k€	-16 k€
<b>Ratio de solvabilité</b>	<b>398,36%</b>	<b>391,94%</b>	<b>-6,42%</b>

La réévaluation de la valeur des actifs détenus par la Mutuelle, entraîne une baisse du niveau des Fonds Propres et une baisse de l'exposition aux risques de marché.

Le ratio de solvabilité de la Mutuelle diminue de 6,42 points de pourcentage, pour atteindre 391,94%. Ainsi, la Mutuelle dispose toujours de Fonds Propres couvrant presque 4 fois les exigences réglementaires.

Ce test montre ainsi la robustesse de la Mutuelle et sa capacité à faire face à des conditions de marché défavorables tels qu'observés en cette période.